

Monsieur Olivier DUSSOPT,
Ministre du travail, du plein-emploi et de
l'insertion,
Ministère du travail, de l'emploi et de
l'insertion
127 rue de Grenelle
75007 PARIS

Paris, 23/05/2022

Objet : Félicitations pour votre nomination et échange sur les entreprises sociales inclusives

Monsieur le Ministre,

La fédération des entreprises d'insertion représente les 2 000 entreprises sociales inclusives (entreprises d'insertion, entreprises de travail temporaire d'insertion et entreprises d'insertion par le travail indépendant). Réels acteurs économiques, ces entreprises mettent au cœur de leur action l'insertion des personnes éloignées de l'emploi et prouvent depuis près de 35 ans que finalité sociale et efficacité économique vont de pair en accompagnant chaque année plus de 100 000 personnes vers l'emploi durable.

Avant tout, la fédération des entreprises d'insertion et ses adhérents tiennent à vous féliciter pour votre nomination au poste de ministre du travail, du plein-emploi et de l'insertion. Nous saluons une nouvelle fois la mention de l'insertion comme une entité à part entière de votre portefeuille.

Le précédent quinquennat, notamment grâce à l'action de Madame la Première Ministre Elisabeth Borne, a été marqué par de nombreuses avancées. Le pacte d'ambition de l'insertion par l'activité économique (IAE) a accéléré le développement, tant qualitatif que quantitatif, du secteur. Les entreprises sociales inclusives se sont largement mobilisées pour cette croissance en accompagnant en 2021 : +19% de personnes en entreprises d'insertion (vs 2019) et +30% en entreprises de travail temporaire d'insertion (vs 2019).

Nous savons que l'inclusion demeure une priorité pour votre gouvernement. En effet, les besoins d'accompagnement vers l'emploi durable restent importants pour les plus fragiles de nos concitoyens et les entreprises sociales inclusives sont toujours d'avantage mobilisées pour y répondre.

A ce titre, nous vous proposons une première rencontre pour échanger sur les priorités du secteur dans les mois à venir et ainsi contribuer ensemble à son développement en faveur de l'emploi des plus fragiles. Dans ce cadre, nous soumettons à la discussion trois thématiques :

- Le développement et le financement des parcours d'insertion en entreprises sociales inclusives. Aujourd'hui, le budget de 1,3 milliard d'euros devrait couvrir les demandes d'aides aux postes pour les emplois d'insertion dans tous les territoires, conformément au discours de développement porté par Madame la Première Ministre. Dans les faits, nous notons des difficultés en territoires pour piloter ce développement.

- La formation des personnes en parcours d'insertion. Ce pan, essentiel à la qualité des parcours, est aujourd'hui le point défailant du développement du secteur. Les montants financiers mobilisés sur le sujet, et la complexité administrative du financement, limitent très fortement les heures de formation délivrées. Alors que le PIC (Plan investissement compétences) doit normalement prendre fin en décembre 2022, la fédération porte des propositions pour radicalement changer la donne.
- La préparation de la suite du pacte d'ambition. Alors que septembre 2022 marquera les trois ans du Pacte IAE, remis au président de la République, la fédération propose de travailler dès maintenant à un acte II de ce pacte pour achever l'étape de simplification et consolider durablement les entreprises sociales inclusives.

Nous sommes à l'entière disposition de votre cabinet pour l'organisation de cette rencontre et tenons encore une fois à vous adresser nos sincères félicitations pour cette belle nomination. Nous avons hâte de travailler à vos côtés pour œuvrer ensemble au développement de l'insertion !

Luc de Gardelle
Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line that curves to the right and loops back down, forming a stylized 'L' or 'G' shape.